

Communiqué de presse

TRADUCTION POUR INFORMATION – cette traduction est destinée à faciliter la compréhension de notre communiqué en langue anglaise publié sur notre site <http://spglobal.com> et est fournie à titre d'information uniquement.

S&P Global Ratings relève la perspective du Département de l'Essonne de stable à positive et confirme les notes « A+/A-1 ».

PARIS, le 19 mai 2017 – S&P Global Ratings relève la perspective du Département de l'Essonne de stable à positive et confirme les notes de référence à long terme 'A+' et à court terme 'A-1'.

Dans le même temps, S&P Global Ratings confirme la note 'A+' du programme EMTN d'un plafond d'1 milliard d'euros et la note 'A-1' du programme de titres négociables à court terme.

Perspective positive

La perspective positive reflète notre scénario optimiste selon lequel nous pourrions relever la note de l'Essonne dans les deux prochaines années si le Département réussissait à rembourser la totalité de la dette « fournisseurs » avant 2019, tout en stabilisant son niveau d'endettement au niveau actuel et en maintenant structurellement une situation de liquidité favorable.

Nous pourrions revoir la perspective à stable si, conformément à notre scénario central, l'endettement du Département repartait légèrement à la hausse.

Synthèse

Les notes de l'Essonne reflètent en premier lieu notre anticipation selon laquelle le Département sera en mesure de présenter des performances budgétaires fortes au cours des deux prochaines années, grâce à sa gestion financière de qualité et ses très bons fondamentaux socio-économiques, qui permettent de contrebalancer une faible flexibilité budgétaire. Par ailleurs, nous intégrons dans notre analyse la réduction des risques hors-bilan du Département liée à la décision de la Fédération Française de Rugby de mettre fin au projet de Grand Stade sur le territoire essonnien. Ce projet devait bénéficier de garanties d'emprunts significatives du Département.

Le Département de l'Essonne bénéficie d'un environnement économique très solide et d'une gestion financière forte qui contrebalancent un cadre institutionnel et financier moins favorable que les autres échelons territoriaux français

Le Département de l'Essonne bénéficie d'une économie diversifiée et dynamique avec une croissance annuelle du PIB supérieure à la moyenne nationale, un taux de chômage inférieur à la moyenne nationale et l'une des croissances démographiques les plus fortes en Ile-de-France.

Cet environnement socio-économique très favorable en comparaison internationale contrebalance un cadre institutionnel et financier que nous estimons moins favorable que celui du bloc communal ou des régions. Selon nous, les départements sont confrontés à un déséquilibre structurel entre leurs recettes et leurs dépenses, dans un contexte de faible flexibilité budgétaire et de forte exposition aux cycles économiques et immobiliers. La réduction de 10 milliards d'euros des transferts de l'Etat aux collectivités locales françaises sur la période 2015-2017 a particulièrement accentué la pression financière sur l'échelon départemental.

Nous estimons toutefois que l'Exécutif départemental a pris les mesures appropriées pour faire face à cette contrainte budgétaire. Le Département a aussi su répondre de façon rapide efficace à l'accumulation entre 2005 et 2014 d'une dette « fournisseurs » importante. Le remboursement de cette dette reste au centre des orientations budgétaires. Par ailleurs, les objectifs budgétaires définis par l'Essonne sont clairs et réalistes ; ils incluent notamment le maintien d'une dette directe inférieure à 1 milliard d'euros d'ici la fin du mandat (927 millions d'euros en fin d'année 2016), tout en augmentant l'effort d'investissement. Le Département maintient un suivi étroit des organismes associés. Enfin, la gestion de la dette et de la trésorerie est proactive, diversifiée et efficace.

Malgré une flexibilité budgétaire réduite, le Département présente de bonnes performances budgétaires et maîtrise son endettement

A l'instar de la majorité des départements français, l'Essonne a peu de flexibilité budgétaire, du fait notamment de la nature de ses compétences. Nous estimons que plus de 70% des dépenses de fonctionnement sont rigides, en particulier les dépenses sociales. Les dépenses d'investissement présentent une plus grande flexibilité, mais nous anticipons que le Département demeurera volontariste dans sa programmation d'investissement.

Toutefois, malgré cette faiblesse structurelle, nous estimons que le Département continuera à présenter de bonnes performances budgétaires, avec un taux d'épargne brute de près de 10% dans notre scénario central pour 2017-2019. Nous considérons que les efforts continus de rationalisation des coûts permettront de diminuer les dépenses à caractère facultatif et que la dette « fournisseurs » sera totalement apurée d'ici à 2019.

Par ailleurs, nous anticipons une augmentation graduelle du programme d'investissement dont les réalisations annuelles moyennes devraient atteindre près de 185 millions en 2017-2019, contre 160 millions en 2015/2016. Néanmoins, les besoins de financement devraient rester très modérés. Dès lors, le recours à la dette devrait rester contenu avec une augmentation de la dette directe de 25 millions d'euros par an en moyenne sur la période 2017-2019.

Nous considérons aussi que l'exposition du Département à des risques hors-bilan s'est réduite du fait de la décision de la Fédération Française de Rugby mettre fin au projet de Grand Stade sur le territoire de essonnien. Ce projet devait bénéficier de garanties d'emprunts qui auraient pu atteindre 400 million d'euros, soit environ 35% des recettes de fonctionnement du Département. A ce stade, nous ne prévoyons pas d'autres projets d'envergure intégrant des garanties d'emprunts significatives et qui viendraient se substituer au Grand Stade.

Nous estimons que le Département sera en mesure de maintenir une position de liquidité forte au cours des douze prochains mois. Le Département dispose actuellement de 30 millions de lignes de trésorerie, de 79 millions d'emprunts revolving et de 85 millions d'euros au titre d'une enveloppe de financement pluriannuelle avec la Banque européenne d'investissement. Déduction faite des montants dédiés au financement des investissements au cours des 12 prochains

mois, nous anticipons que l'encours moyen disponible sur ces facilités de trésorerie, ainsi que le solde moyen de trésorerie, couvriront plus de 120% du service annuel de la dette que nous estimons à 150 millions d'euros en incluant l'encours moyen anticipé de TNCT. Nous considérons aussi que le Département continuera à disposer d'un accès satisfaisant à la liquidité externe, qui se manifeste notamment par la souscription régulière de lignes de trésorerie et d'emprunts à long terme auprès d'un ensemble diversifié de banques.

Contact presse

- Armelle Sens, Paris +33 (0) 1 44 20 67 08
- Armelle.sens@spglobal.com

Contacts analytiques

- Youssef Ait Benasser, Paris
- Mehdi Fadli, Paris

Statistiques économiques et financières

Tableau 1

(En millions d'euros)	--Scénario central--				
	2015	2016	2017 (SC)	2018 (SC)	2019 (SC)
Recettes de fonctionnement	1 154	1 224	1 204	1 199	1 188
Dépenses de fonctionnement	1 057	1 095	1 079	1 082	1 068
Épargne brute	97	129	125	117	120
Épargne brute (% recettes de fonctionnement)	8,4	10,5	10,3	9,7	10,1
Recettes d'investissement	41	32	33	38	39
Dépenses d'investissement	165	152	175	180	190
Solde de financement après investissements	-27	9	-16	-24	-29
Solde de financement après investissements (% recettes totales)	-2,2	0,7	-1,3	-1,9	-2,4
Remboursement du capital de la dette	82	101	89	87	107
Emprunts nouveaux	119	81	105	111	137
Solde final	9	-11	0	0	0
Recettes fiscales modifiables (en % des recettes de fonctionnement)	22,2	27,2	27,8	28,6	28,1
Dépenses d'investissement (% des dépenses totales)	13,5	12,2	13,9	14,2	15
Dette directe en fin d'année	997	927	943	967	997
Dette directe (% recettes de fonctionnement)	86,4	75,7	78,3	80,6	83,8
Dette consolidée en fin d'année	1143	1103	1120	1145	1175
Dette consolidée (% des recettes de fonctionnement consolidées)	98,5	89,6	92,4	94,8	98,2
Charges financières brutes(% des recettes de fonctionnement)	1,6	1,6	1,3	1,3	1,4
PIB local par habitant	37 146	37 475	37 994	38 731	39 456

SC - projections du scénario central de S&P, scénario le plus probable Source: Comptes 2015 & 2016 retraités par S&P, Projections S&P 2017-2019

Scores Publiés

Tableau 2

Synthèse des scores pour l'Essonne	
Facteurs clés de notation	
Cadre institutionnel	Evolutif mais équilibré
Economie	Très forte
Gouvernance et gestion financières	Fortes
Flexibilité budgétaire	Faible
Performances budgétaires	Fortes
Liquidité	Forte
Poids de la dette	Modéré
Engagements hors-bilan	Faibles

*Les notes de S&P Global sur les collectivités locales sont fondées sur l'analyse de huit principaux facteurs listés dans le tableau ci-dessus, conformément à notre méthodologie. La partie A de notre méthodologie "Methodology For Rating Non-US Local And Regional Governments" publiée le 30 juin 2014 indique comment ces huit facteurs sont utilisés pour aboutir à la notation. A l'occasion de cette revue avons révisé notre évaluation des performances budgétaires à "fortes" contre "très fortes" et celle de la liquidité à "forte" contre adéquate" précédemment.

Statistiques : France

- France 'AA/A-1+' Ratings Affirmed, Outlook Stable – April 7, 2017

Méthodologie et rapports associés

- Methodology For Linking Long-Term And Short-Term Ratings, April 7, 2017
- Methodology For Rating Non-U.S. Local And Regional Governments, June 30, 2014
- Methodology And Assumptions For Analyzing The Liquidity Of Non-U.S. Local And Regional Governments And Related Entities And For Rating Their Commercial Paper Programs, October 15, 2009
- Use Of CreditWatch And Outlooks - September 14, 2009
- Public Finance System Overview: French Departments, January 08, 2016.
- Institutional Framework Assessments For Non-U.S. Local And Regional Governments, April 21, 2016

Conformément à nos procédures et politiques en vigueur, le comité de notation était composé d'analystes habilités à voter dans le cadre de ce comité, suffisamment expérimentés pour posséder le niveau approprié de connaissance et de compréhension de la méthodologie applicable (voir rubrique « Méthodologies et rapports associés » ci-dessus). Au début du comité, le président a confirmé que les informations fournies au comité par l'analyste principal avaient été transmises dans les délais impartis et s'avéraient suffisantes pour que les membres du comité prennent une décision éclairée.

Après une introduction par l'analyste principal et la présentation de sa recommandation, le comité a débattu des facteurs clés de notation et des problématiques en jeu conformément aux critères applicables. Les facteurs de risque quantitatifs et qualitatifs ont été présentés et débattus à la lumière des résultats passés et des prévisions.

L'appréciation des facteurs clés de notation par le comité est reflétée dans le tableau « Synthèse des scores » publié

ci-dessus. L'ensemble des facteurs de notation demeure inchangé.

Le président s'est assuré que chaque membre du comité ait l'opportunité d'exprimer son opinion. Le président ou un analyste désigné par lui a revu le projet de communiqué de presse pour s'assurer de sa conformité avec les décisions prises par le comité. L'opinion et les décisions du comité de notation sont résumées dans le présent communiqué de presse.

Aucun contenu (y compris les notations, l'analyse de crédit qui s'y rapporte ainsi que les données, modèles, logiciels et autres applications ou résultats qui en découlent) ou partie de contenu (le Contenu) ne peut être modifié, désassemblé, reproduit ou distribué sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, ou stocké dans une base de données ou un système d'extraction, sans autorisation écrite préalable de Standard & Poor's Financial Services LLC ou des entités qui lui sont affiliées (collectivement dénommées S&P). Toute utilisation du Contenu à des fins non autorisées ou illégales est proscrite. Ni S&P, ni ses fournisseurs, ni encore leurs dirigeants sociaux, préposés, actionnaires ou mandataires (collectivement les Parties S&P) n'accordent aucune garantie quant à l'exactitude, l'exhaustivité, l'actualité ou la disponibilité du Contenu. Les Parties S&P ne sont pas responsables d'éventuelles erreurs ou omissions, quelle qu'en soit la cause, des résultats découlant de l'utilisation du Contenu ou de la sécurité ou la maintenance des données incluses par l'utilisateur. Le Contenu est fourni en l'état. **LES PARTIES S&P N'ACCORDENT AUCUNE GARANTIE D'AUCUNE SORTE, EXPRESSE OU IMPLICITE, NOTAMMENT MAIS NON EXCLUSIVEMENT TOUTE GARANTIE CONCERNANT LA COMMERCIALISABILITÉ, L'ADÉQUATION À UNE FIN OU À UN USAGE DONNÉ, L'ABSENCE D'ERREUR OU DE DÉFAUT INFORMATIQUE, LE FONCTIONNEMENT ININTERROMPU DU CONTENU OU SA COMPATIBILITÉ AVEC TOUT LOGICIEL OU MATÉRIEL INFORMATIQUE.** Les Parties S&P ne pourront en aucun cas être tenues responsables de quelque dommages, coûts, dépenses, frais juridiques ou pertes directs, indirects, accessoires, exemplaires, forfaitaires, punitifs, particuliers ou consécutifs que ce soit (notamment, mais non exclusivement, toute perte de revenu ou de gain et tout coût d'opportunité) liés à l'utilisation du Contenu, et ceci même si elles ont été informées de l'éventualité de tels dommages. Les analyses relatives au crédit et à d'autres aspects, y compris les notations, ainsi que les déclarations incluses dans le Contenu, sont l'expression d'une opinion à la date à laquelle elles sont formulées et ne doivent en aucun cas être considérées comme une information factuelle. Les opinions, analyses et décisions de reconnaissance de notes (décrites ci-après) de S&P ne sont pas des recommandations d'acheter, conserver ou vendre de quelconques titres ou de prendre une quelconque décision d'investissement, et ne portent pas sur le caractère approprié d'une quelconque valeur mobilière. S&P n'a aucune obligation de mettre à jour le Contenu après publication sous quelque forme que ce soit. Le Contenu ne doit pas être le fondement d'une décision d'investissement ou commerciale et n'est pas destiné à remplacer les compétences, le jugement et l'expérience de l'utilisateur, ses dirigeants, préposés, conseillers et/ou clients à cet égard. S&P n'intervient pas en qualité de fiduciaire ou de conseiller en investissement, sauf sur les territoires où il est immatriculé comme tel. S&P utilise des informations en provenance de sources qu'il estime fiables mais ne conduit toutefois aucun audit, ne procède à aucune vérification indépendante à l'égard de ces informations et ne contracte aucune obligation à ce titre.

Dans le cas où des autorités réglementaires autorisent une agence de notation à reconnaître dans un pays une note émise dans un autre pays à certaines fins réglementaires, S&P se réserve le droit d'attribuer, retirer ou suspendre une telle reconnaissance à tout moment et à son entière discrétion. Les Parties S&P déclinent toute obligation découlant de l'attribution, du retrait ou de la suspension d'une telle reconnaissance et toute responsabilité en cas de préjudice prétendument subi en conséquence.

Certaines activités de S&P sont conduites au sein d'unités séparées afin de préserver l'indépendance et l'objectivité de leurs activités respectives. De ce fait, certaines unités de S&P peuvent disposer d'informations qui ne sont pas accessibles à d'autres. S&P a mis en place des politiques et des procédures visant à préserver la confidentialité de certaines informations non publiques obtenues au cours de chaque processus analytique.

S&P peut être rémunéré pour ses notations et certaines analyses relatives au crédit. Cette rémunération est en principe payée par l'émetteur des titres, par les établissements souscripteurs ou par les débiteurs. S&P se réserve le droit de publier ses opinions et analyses. Les notes et analyses publiques de S&P sont disponibles sur son site Web www.standardandpoors.com (gratuitement), ainsi que sur www.ratingsdirect.com et www.globalcreditportal.com (sur abonnement), et peuvent être diffusées par d'autres moyens, y compris par des publications S&P et par l'intermédiaire de redistributeurs tiers. Des informations complémentaires concernant les tarifs de nos notations peuvent être consultées sur www.standardandpoors.com/usratingsfees.

Copyright © 2017 Standard & Poor's Financial Services LLC. Tous droits réservés.